

# LE LEODEGARIEN



## BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

### sommaire

● Environnement	2 à 3
● Urbanisme	4 à 5
● Du côté de notre centre de secours	6
● Sur le chemin de l'école	7
● Ça s'est passé à saint Léger...	8 à 12
● Nos jeunes ont du talent...	13
● Nos jeunes ont du cœur...	14
● Du côté des associations	15 à 26
> La Société de Chasse	15
> La 4eme Forestière	15
> Association paroissiale	16
> ASLE	16-17
> Saint-Léger Jumelage	17
> Culture et Loisirs	18 à 19
> Les Ateliers Musicaux	20
> Saint-Léger Tonic	21
> Foot-ball club	21
> Judo au féminin	22
> Arts et Médiations	22
> Les Chemins de la Musique	23
> USY tennis	24
> S.L.S.	25
> Sport et Santé	25
> Sauvons nos arbres <b>nouveau</b>	26
> St Léger western <b>nouveau</b>	26
> Les Plumes de St Léger <b>nouveau</b>	26
● Vie pratique	26 à 28
● Le carnet	28



### Editorial du Maire

S'il existait un indice pour calculer le dynamisme d'une commune, je suis certain que le temps passé par ses habitants à la pratique d'une activité sportive et culturelle serait un élément déterminant. Et si l'on ajoutait à cela un indicateur mesurant la qualité des activités proposées par ses associations, nous figurerions dans le peloton de tête.

Vous l'aurez compris, je suis très fier de saluer ici nos 21 associations avec les très nombreuses activités qu'elles proposent, sur place, chez nous.

Par delà le partage d'une passion commune, les associations sont un lieu de rencontres et d'échanges, le terrain privilégié où se tissent des liens solides et où se développent la tolérance, l'entraide et la solidarité.

Elles participent pleinement à faire de St Léger un village chaleureux où il fait bon vivre.

Le mérite en revient en grande partie aux bénévoles qui les encadrent et les animent, qui y investissent leur temps, leur énergie, leur enthousiasme et leur talent. Qu'ils en soient remerciés. Ils savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de la Municipalité et sur sa reconnaissance.

Je voudrais saluer également l'excellente initiative d'une nouvelle présidente, initiative qui va consister en la collaboration de plusieurs associations à un même évènement. Etablir des passerelles entre les différents groupes, c'est concourir aussi à l'enrichissement personnel de chacun, au développement d'autres liens et à la découverte d'autres talents.

Un dernier coup de chapeau à ces « fous de nature » qui mettent, depuis le mois de septembre, leur enthousiasme et leurs connaissances à la disposition de tous ceux qu'ils ont convertis à l'apiculture, lors du forum. Il fallait les voir, en octobre après leur travail ou durant leurs loisirs, harnachés de pied en cape, installer dans les jardins les ruches et leurs locataires. Bravo Messieurs. Le soutien de la commune vous est acquis.

Au moment de conclure ces quelques lignes, je pense à l'amitié qui lie les membres des associations, à leur complicité et leur solidarité, à tous les moments de joie et de convivialité vécus ensemble et auxquels je suis convié.

Mais je me souviens aussi, avec une vive émotion, de la douleur qui a uni les comédiens de « culture et loisirs » et les danseurs de « St Léger Tonic » lors de la disparition de l'une des leurs, au lendemain de la seconde représentation de « l'été pourri », par un triste jour du mois de mars 2009.

Jean-Pierre Ghibaudo

## Environnement

### Rambouillet, forêt de protection : c'est gagné !

Par décret du Conseil d'Etat paru au journal officiel le 13 septembre 2009, le massif forestier de Rambouillet, vient enfin d'obtenir le statut de forêt de protection.

Il n'aura pas fallu moins de plusieurs années et la volonté farouche du Comité de pilotage dont il faut saluer le travail et l'acharnement pour que ce projet aboutisse.

Avec ses 25000 hectares classés (50% forêt domaniale, 50% forêt privée), notre forêt devient la 2eme plus grande forêt de protection de France, après celle de Fontainebleau, depuis la création de ce statut en 1992.

Elle est maintenant préservée de tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation et la protection des boisements.

Aucun défrichage, aucune fouille, aucune emprise d'infrastructure publique ou privée, aucun exhaussement du sol ou dépôt ne peuvent plus y être réalisés.

La seule exception concerne les équipements indispensables à sa protection ainsi que les éventuels forages et canalisations d'eau potable.

Le classement n'interdit naturellement pas les actions de gestion forestière pourvu qu'elles respectent les orientations validées par le comité de pilotage. Veiller au respect des dispositions prises et à leur efficacité revient maintenant au comité de «suivi» dont notre Maire fait partie en tant que représentant des Maires des 40 communes concernées.

Bravo.



**Dans notre forêt, sur le territoire de Saint-Léger près des Etangs de Hollande, une cépée remarquable à 6 troncs !**



### La commune apporte son soutien aux apiculteurs pour la défense des abeilles.

À la demande de l'association Agir pour l'environnement, la LPO et l'Union Nationale de l'Apiculture française, et après avoir entendu l'exposé de messieurs Alain Boehringer et Hubert Marteau, les élus apportent leur soutien unanime à toutes les actions qui visent la défense de l'environnement et des abeilles (séance du Conseil municipal du 10.10.09).

## Le Parc de la Haute-Vallée de chevreuse

### Où en sommes-nous dans l'avancement du dossier ?

Dans le cadre de la révision de la Charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de l'agrandissement du périmètre de celui-ci qui passera de 21 communes à 76 communes, Jean-Pierre Ghibaudo et moi-même avons accueilli le jeudi 18 juin, Monsieur Naudet, Rapporteur de la Commission Nationale Pour la Protection de la Nature (CNPN). Cette commission doit donner son avis sur l'avant projet de la charte. Un avis défavorable de la commission obligerait les élus du PNR à revoir l'avant projet de la nouvelle charte dont la signature est prévue en janvier 2011.

Monsieur Naudet était accompagné de Monsieur Vandewalle, Président du PNR, Député des Yvelines et Vice-Président du Conseil Général des Yvelines, Monsieur Guy Poupart, Vice Président du PNR, Maire de Bonnelles et de Mme Anne Cros le Lagadec, Directrice du PNR ; étaient également représentés le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDEM), le Conseil Général, la Région Ile de France et la Fédération des Parcs naturels Régionaux de France.

Un circuit avait été organisé sur deux jours, permettant de traverser une bonne partie du territoire d'étude du nouveau périmètre du PNR, de comprendre ses enjeux, la cohérence du projet et la volonté des acteurs locaux ainsi que la mobilisation des élus et techniciens du Parc.

Pour la commune de St Léger, il s'agis-

sait de montrer les actions déjà en place concernant l'habitat (surtout les efforts pour l'habitat social) et l'urbanisme.

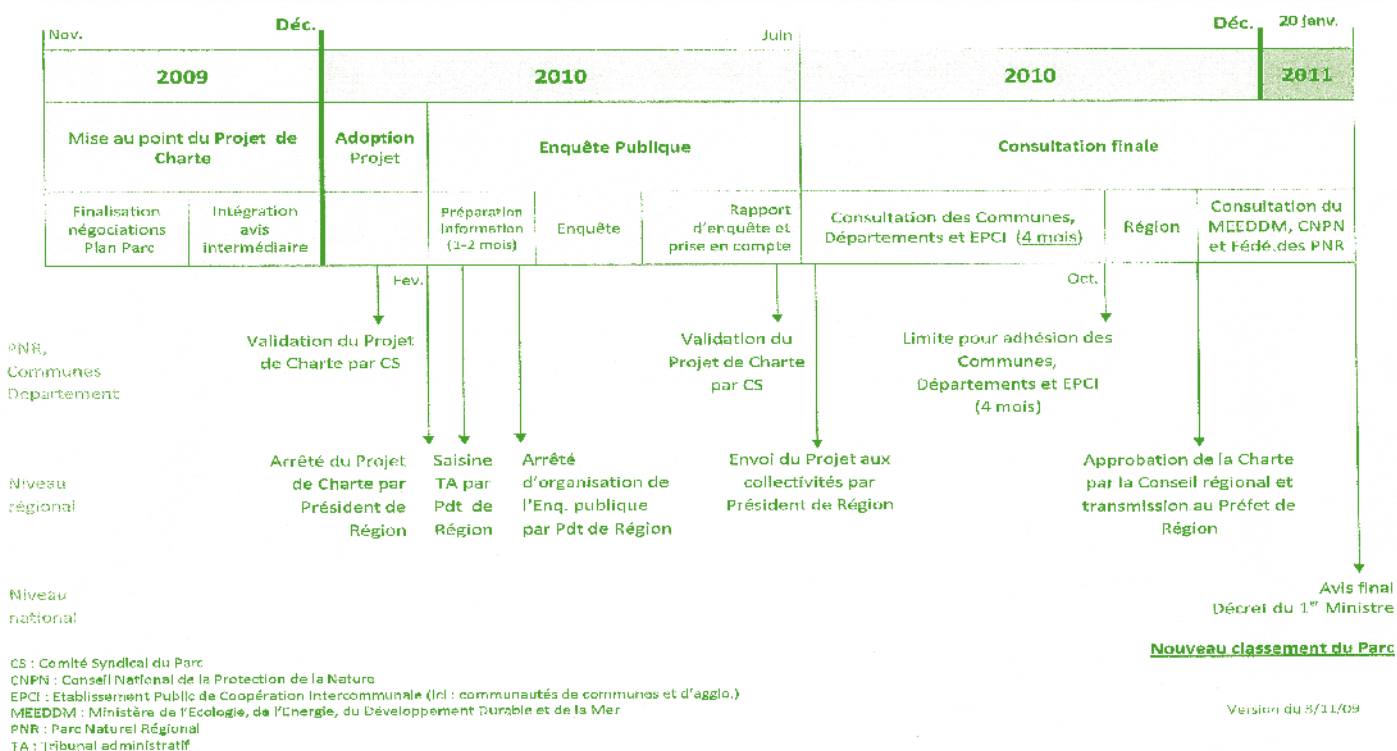
Monsieur Naudet a été très agréablement surpris par toutes les initiatives prises dans notre village et a souligné que le Parc pouvait prendre exemple sur notre politique en termes de logement, de vie sociale et économique.

A l'heure où nous mettons sous presse ce bulletin, l'avis du CNPN n'est pas encore rendu public ; nous espérons qu'il sera favorable.

Evelyne Joubert, conseillère municipale chargée du PNR.



### Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse - Planning révision de la Charte 2009-2011



## Urbanisme

### Rue de la Harpe : les travaux sont bien engagés.

La première partie des travaux qui consistait en l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques, de l'éclairage public ainsi que le remplacement des canalisations d'eau en plomb est achevée.

La deuxième partie, très importante, va nécessiter plusieurs mois. Il s'agira de :

- La réfection de la chaussée
- La réalisation de trottoirs pour un cheminement piétonnier sécurisé
- La matérialisation du stationnement des véhicules
- La mise en place d'un ralentisseur et de passages piétons
- La mise en place d'un éclairage public adapté
- L'aménagement des entrées de propriétés.

### Ce que vous devez savoir...

Depuis le moment où le principe des travaux est décidé par le Conseil Municipal et celui où ils commencent, il s'écoule plusieurs mois et un véritable « parcours du combattant » attend les élus. Il faut d'abord établir un plan de financement, « débusquer » les subventions et aides possibles dans tous les services de l'Administration et tous les secteurs, établir les dossiers en x exemplaires, attendre les décisions, rediscuter, refaire...

Ce sont ensuite les innombrables réunions de travail pour mettre en forme, aller sur place, prendre l'avis de tous les partenaires, modifier, vérifier.

Viennent ensuite les réunions publiques de concertation (3 en ce qui concerne la rue de la Harpe), les explications données à chacun pour satisfaire tout le monde : là est la phase la plus difficile. Enfin, prendre les décisions qui appartiennent bien sûr à ceux qui en assument les responsabilités : les élus.

Mais pour eux, le challenge en vaut la peine. Entretenir, réparer, améliorer, construire de nouveaux équipements et sans qu'il en coûte « un sou de plus » aux contribuables que nous sommes. Pari tenu cette année encore puisque, malgré l'ampleur de tous les travaux, le taux de la taxe d'habitation a diminué régulièrement.



**L'installation de nos « jeunes couples »** facilitée dans une nouvelle résidence, route de Houdan...

La procédure suit son cours.

**Pour rappel :** la commune a acquis une parcelle importante et un pavillon appartenant à l'ONF, route de Houdan, avant tout pour faciliter l'installation de jeunes cou-

ples mais aussi pour garder la maîtrise de l'urbanisation et faire échec à la spéculation immobilière.

La réalisation de cette petite résidence a nécessité la mise en révision simplifiée du plan d'occupation des sols suivie d'une enquête publique. Celle-ci vient de s'achever. Les élus doivent maintenant « plancher » sur le projet ainsi que sur celui des accès qui entraînera des aménagements de sécurité sur la route de Houdan.



## Au cimetière

Le conseil municipal ayant décidé la reprise des concessions en déshérence selon les termes de la loi, un constat de l'état d'abandon de nombreuses sépultures a été dressé le 29 avril 2009 par Monsieur le Maire assisté d'un représentant de la gendarmerie de Montfort l'Amaury.

Ces concessions ayant notoirement plus de 30 ans d'existence sans inhumation depuis plus de 10 ans et définitivement abandonnées pourront ainsi être reprises par la commune après un délai de 3 ans. Par ailleurs, un nouveau règlement a été adopté. Un plan mis à jour et informatisé en simplifie maintenant grandement la gestion.

Pour répondre à la demande d'un certain nombre d'habitants choisissant la crémation, un site cinéraire est en cours de réalisation. Il dispose déjà de 2 cavurnes enterrées (petits caveaux pour urnes) ainsi que d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.

*Nous tenons à remercier les membres de la commission municipale du cimetière pour leur travail et en particulier Mme Odette Friard et Mme Claudine Madelaine.*

## Protégeons notre eau

Selon la loi sur l'eau, les communes doivent avoir contrôlé la totalité des installations d'assainissement non collectif de leur territoire avant le 31 décembre 2012. Autant dire demain !

La commune a confié cette compétence à la Communauté de Communes des Etangs par l'intermédiaire du SPANC, les diagnostics étant effectués par la société Véolia.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'assainissement collectif dont bénéficient les habitants du centre du village, la commune a décidé le remplacement de la station d'épuration actuelle par une station plus performante et d'une capacité plus grande.

Compte-rendu du coût très important de cette nouvelle construction, les travaux sont liés à l'obtention des subventions demandées à l'agence Seine Normandie et au Conseil général.

Le bureau d'étude ayant été désigné, l'accord de ces deux administrations est vivement attendu.



## Le recensement, pour quoi faire ?

**Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010.**

Les trois agents recenseurs : Helen Lhuillier, Frédérique Lloret et Pierre Accorsini placés sous l'autorité de Monsieur le Maire et de M<sup>me</sup> Claudine Madelaine, se partagent le village en trois secteurs et seront amenés à se présenter chez chacun d'entre nous. Réservez-leur le meilleur accueil, ils feront de leur mieux pour recueillir vos réponses sans vous créer trop de dérangement. Par delà l'intérêt pour l'état centralisateur de connaître la population française au plus près et celui des Maires qui pourront ainsi mieux appréhender sur leur commune les besoins de tous ordres, la population totale sert de référence pour l'attribution des dotations de l'état.

La population totale est un terme générique qui recouvre la population municipale (celle qui habite la commune) et la population comptée à part (les habitants rattachés à la commune même s'ils habitent ailleurs un certain temps) auxquelles on ajoute un nombre d'équivalents habitants, essentiellement pour les résidences secondaires.

Les communes n'enregistrent pas immédiatement les effets de la variation de leur population, à la hausse ou à la baisse, sur leurs dotations financières.

La population prise en compte pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement (Dgf) de 2009 a été établie au 1er janvier 2006, celle utilisée pour le calcul de la Dgf 2010 fera référence à l'année 2007.

## Du côté de notre centre de secours

**Nos soldats du feu** sont intervenus sous le commandement de leur chef de centre, Daniel Cornuel, à la fin de l'été, pour arrêter un feu de forêt qui s'était déclaré à la Vallée Moussue et risquait de prendre des proportions inquiétantes.

Des pompiers venus de plusieurs autres centres du département ont été appelés en renfort sous la direction du major Rospars et du commandant Racoua.

### Bilan :

- > une soixantaine d'hommes sur le terrain.
- > 5 jours,
- > 3 hectares brûlés



Vous voulez vous dévouer au service des autres ?  
Vous avez 18 ans et plus ?

Notre centre recrute des pompiers volontaires.

Votre contact : Major Cornuel 01 34 86 39 15

### En relation avec la Mairie qui prend en charge une partie du coût du stage

le chef de centre organise des cours de formation aux gestes élémentaires de premiers secours. Cette année, un certain nombre de léodégariens ont bénéficié de ces cours. Quel que soit votre âge, vous pouvez, vous aussi, en profiter.

Contactez Mme Marsq au 01 34 86 30 61 ou le major Cornuel au 01 34 86 39 15.

**Chef de centre**  
**Major Cornuel Daniel**  
 14 clos de la ferme  
 78610 St Léger en Yvelines  
 Tel : 01.34.86.39.15  
 Fax : 01.34.86.36.25

**Secteur de premier appel en 2008 :**  
 St-Léger-en-Yvelines, Les Bréviaires,  
 Poigny-La-Forêt, La Boissière-Ecole,  
 Condé-sur-Vesgre, Hermeray, Gambaiseuil,  
 Le Tartre-Gaudran, La Haute-Ville, Granchamp,  
 Mittainville, Adainville.

**470** Sorties de secours en 2008

**Moyens humains 2008**

  
**28 Sapeurs-Pompiers**  
**Volontaires**

 19 Hommes du rang  
 8 Sous-Officiers  
 1 Officier

**Moyens opérationnels 2008**

 **1** véhicule de secours à personne 1 VSAV  
**2** véhicules d'Incendie 1 FPTL / 1 CCF   
 **3** véhicules autres fonctions 1 VF / 1 VLHR / 1 VTU



## Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines

### Groupement territorial SUD Secteur de commandement de Rambouillet

Les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de **Saint Léger en Yvelines** assurent votre sécurité avec une garde permanente **24 heures sur 24** et cela **7 jours sur 7**.

Secteur géographique défendu en 1<sup>er</sup> appel



**VSAV** (véhicule de Secours et d'Assistance aux victimes)  
**FPTL** (Fourgon Pompe Tonne Léger) - **CCF** (Camion Citerne feux de Forêt)  
**VF** (Véhicule de Fonction) - **VLHR** (Véhicule Léger Hors Route)  
**VTU** (Véhicule tout Usage)



## Sur le chemin de l'école...

**Cet été encore**, la commune a poursuivi son programme de rénovation et d'entretien du patrimoine scolaire. Leur offrir de meilleures infrastructures, c'est assurer à nos enfants un confort de travail pour une année de réussite.

Aussi, pendant qu'ils goûtaient aux joies des vacances, l'école était-elle nettoyée de fond en comble et des travaux d'envergure effectués.

**Dans la salle de motricité** : réfection totale de l'isolation thermique et phonique ainsi que de l'éclairage, peinture de toute la salle.

**Dans la classe du cours préparatoire** : réfection totale de l'isolation thermique, phonique et peinture totale.

**Percement d'une porte** permettant un accès direct et sécurisé dans une classe de maternelle.

**Concernant l'équipement informatique**, celui-ci avait été entrepris plusieurs mois avant les vacances. L'infrastructure électrique a été rénovée dans le bureau de direction et dans la classe de CM<sup>2</sup>.

De nouvelles liaisons filaires (RJ45) y ont aussi été installées pour la connexion des PC au réseau et à Internet.

5 nouveaux postes informatiques fixes ont été installés dans la classe de CM<sup>2</sup>.

L'école dispose aussi dorénavant d'une classe numérique mobile dotée de 8 ordinateurs portables et d'un vidéo projecteur.

Saluons ici le travail bénévole d'Olivier Guillard, conseiller municipal et de M. Eric Rameau, père d'élèves, qui ont largement contribué à l'équipement informatique de l'école et à son fonctionnement.

Durant l'année scolaire 2009-2010, la construction des deux préaux est programmée, l'un dans la cour de l'école maternelle et l'autre dans la cour de l'école primaire. Des aménagements de sécurisation des chantiers seront nécessaires car ces travaux importants ne pourront pas être réalisés uniquement durant les vacances scolaires.



## Ça s'est passé à Saint Léger... en 2009



Le père Noël à l'école



Réception d'accueil à la Mairie des nouveaux arrivants et des bébés nés en 2008.



La chasse aux œufs de Pâques autour de la Mare Gautier



La traditionnelle journée de pêche à la Mare Gautier



Hommage aux morts pour la Patrie le 8 mai.



Monsieur le Maire et les membres du bureau reçoivent M. Norbert Rampola,

Norbert Rampola, Président de la ligue de tennis des Yvelines en visite à St Léger pour l'inauguration des éclairages des courts.

Nos amis anglais de Turner's Hill en visite durant le week-end du 1<sup>er</sup> mai.



### La fête de la musique.

Après la retraite aux flambeaux et le feu de la St Jean, deux groupes ont animé en chansons et musique la soirée jusqu'à ... plus d'heure. En lever de rideau... « les Cas-ses Bolas », groupe formé uniquement de léodégariens. Merci à Horacio, David et Christophe pour leur prestation et en particulier pour une chanson composée « mai-son » sur la vie et les habitants de St Léger en Yvelines (où un grand nombre a pu se reconnaître). En deuxième partie de soirée, le groupe « CD LE PAS SAGE » formé également en partie de Léodégariens, prit la relève en interprétant avec brio du rock, du hard rock, de la variété internationale et française. Grand rendez-vous soutenu par la municipalité et la commission des fêtes, agrémenté d'une buvette : les spectateurs venus nombreux ont montré leur attachement à cette Fête de la musique célébrée depuis 2 ans. C'est un événement incontournable du début de l'été. Sylvie Lagorce

### Billet d'humour Saint Léger en Cassbollas

Tout à coup ils ont déferlé. Sous leurs ponchos à deux balles, sous leurs chapeaux carnaval et leurs foulards Tati, on ne parlait plus que d'eux. Cass Bollas ? Casbolas ? Kaz Bollass ? Peu importe, l'essentiel est ailleurs. Quelque part dans la pampa, les sierras ... ou la mare Gautier. Un succès fou, des applaudissements, des hourras, du jamais vu à St Léger, à St Léger en Yvelinas !

Du talent, ils en ont. Et du charme. Et du style aussi. Emmenés par Horacio et son sourire

gringo, ils font grimper la températures partout où ils passent ! Et c'est mérité. Deux morceaux, pas plus, pour ne pas lasser.

Du rythme et de la décontraction, de l'humour et de l'amour, una, dos, tres ! Et tout le monde de reprendre le refrain «...dans la forêt de St Léger». Une chanson, un tabac, bravo les gars ! Au fait, les gars, c'est qui ? Un garagiste au clavier, un pizzaiolo aux percus, un bodyguard au micro, un Marco aux maracas, et au triangle quelqu'un du public, un barbu de préférence ...un barbudos bien sûr ! Une autre, une autre... Casse Bollas ? La grande classe ! Philippe Grand

## ...suite | Ça s'est passé à Saint Léger

**La fête de la Saint Jean** très réussie grâce à la commission des fêtes et animation ainsi qu'à sa dynamique Présidente, Colette Jeannin, que nous avons vue sur tous les fronts dès 6h du matin. Une mention spéciale pour Robert Cottini et André Mauté dont l'aide précieuse contribue à la mise en place des installations.

*A noter cette année* : l'animation menée de main de maître par Thierry.



Le concours des ballons lâchés à la St Jean a été remporté par **Angèle Amiet**, son ballon ayant été récupéré à Chamborand (237 habitants) dans le département de la Creuse et la région du limousin. Un cadeau lui sera remis le **dimanche 10 janvier 2010**, lors de la réception d'accueil des nouveaux arrivants.





**Et toujours à la St Jean,** le déjeuner champêtre très apprécié en toute convivialité.



Distribution des prix à la Mairie et remise des diplômes du piéton au CM2



**Fin juin,** les seniors en balade à Giens et Sully sur Loire

...suite | Ça s'est passé à Saint Léger



Un splendide feu d'artifice tiré par l'équipe d'Alfred Gautier, le 13 juillet et une paëlla géante appréciée.

**En septembre**, au forum, tout pour un bon choix. Une nouveauté : on peut désormais déjeuner au forum sous le barnum dressé derrière la Maison du village.



La Mairie bien fleurie cet été



## Nos jeunes ont du talent...



### Au baccalauréat, 24 présentés, 24 reçus !

Trois d'entre eux ont même obtenu la mention *Très bien* et deux la mention *Bien*. Dès les résultats connus, la municipalité a tenu à féliciter les nouveaux bacheliers en les invitant à une petite réception au champagne.

**Petit fait à signaler :** les trois lauréats de la mention *Très bien* n'ont pas de poste de télévision à la maison. Faut-il voir là la raison de leur brillante performance ?

Toutes nos félicitations à nos nouveaux bacheliers et tous nos vœux pour la suite de leurs études.

### ONT ETE RECUS :

Allouche	Sophie	
Bayssat	Théo	TB
Cassagne	Andréa	
Devylder	Pierre-Florian	TB
Dubloc	Juliette	B
Dupont	Corentin	TB
Farlet	Marie	
Grand	Edouard	AB
Grenèche	Adrien	
Grupper	Rostan	
Jagne	Maimouna	B
Juge	Adelys	
Kaploun	Ariane	TB
Lalande	Romain	
Malbrunot	Loïs	
Marteau	Corentin	AB
Morandi	Clara	
Rodriguez	Anna	
Saux	Anthéa	AB
Séné	Agathe	
Siravo	Mélissa	
Toulotte	Thomas	AB
Varlot	Stéphane	AB
Wirth	Benjamin	AB

### Aux Championnats du Monde de pêche qui eurent lieu cette année au Portugal,

**Baptiste COURTELLEMONT 20 ans**, a défendu les couleurs de la France avec brio (pêche individuelle et en équipe).

Entré à l'école de pêche de Rambouillet à l'âge de 9 ans, Baptiste s'est très vite illustré en compétition, en France et en Europe. Vice-champion de France en 2007, il a participé aux championnats du Monde en République Tchèque en 2007 puis au Portugal en 2009. Il anime également, pour sa part, l'école de pêche de Rambouillet tous les mercredis du mois de janvier au mois de juin depuis plusieurs années. Bravo Baptiste.



### Aux jeux para-olympiques handisports (DEAFLYMPICS) de Taïwan en septembre regroupant plus de 3 000 athlètes,

**Eliot Séné**, «pur produit» du judo-club, devient vice-champion olympique, catégorie malentendants. Bravo Eliot. Ce titre honore notre village et récompense toutes tes années d'effort ainsi que le travail de Martial, ton entraîneur de toujours, et le dévouement de ta maman, Présidente du judo-club depuis plus de 15 ans.

Une réception amicale organisée à l'initiative de la Mairie et du club clôtura, le 9 novembre, un cours commun enfants-adultes où tous purent se presser autour du champion. A l'issue de la réception, un cadeau a été remis à Eliot de la part de la commune, un cadeau sportif bien entendu.



## Nos jeunes ont aussi du CŒUR...



Au Burkina Fasso, Tiphaine, Sébastien, Robin et Sonia ont vécu une expérience humaine et culturelle aussi forte qu'enrichissante durant leur séjour de l'été dernier.

Ils sont venus en parler devant un auditoire attentif et présenter une exposition-photos riche en couleurs d'une Afrique généreuse et attachante.

Marie Audouard, conseillère aux affaires Etrangères et chargée de l'Afrique de l'Ouest, a apporté son concours et ses connaissances du pays. Son intervention fut très appréciée.



Добре дошли!

**Bonne Mine**



**Une collecte organisée** par Dominique Bayard, Présidente de l'association Bonne Mine a mobilisé les élèves de l'école qui lui ont apporté doudous et poupées.

En septembre, Dominique est allée elle-même les offrir aux petits déshérités bulgares dont elle s'occupe. Elle adresse un grand merci à tous.



## Du côté des associations



Un gros succès pour la 4<sup>ème</sup> édition de la Forestière par une belle journée de mai.



## La Société de Chasse de Saint-Léger en Yvelines vous informe :

### Les dates de chasse sur le territoire de la commune sont :

Du 27 septembre 2009 au 31 octobre 2009 de 9h à 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 17 janvier 2010 de 9h à 17h

Du 18 janvier 2010 au 28 février 2010 de 9h à 18h

Les jours de chasse sont les dimanches et les jours fériés. Des panneaux disposés sur le territoire en rappellent les dates.

Il est recommandé de tenir son chien en laisse et d'éviter que les chats ne maraudent pendant les périodes de reproduction de mai à juillet selon les races d'animaux.

### Prudence... Prudence...

Cette année, les animaux sauvages ont provoqué 42471 collisions enregistrées (30000 en 2007) dont 417 en FICEVY (78-91-95) pour 213 sangliers, 96 chevreuils, 50 cervidés et 58 divers.

### Chasse Propre

La Société de Chasse de Saint Léger en yvelines procède chaque année à la collecte des douilles des cartouches. Sur l'ensemble du territoire de la FICEVY pour l'année 2007, le total s'élevait à 20 m3 et celui de l'année 2008 à 32 m3. A nous de continuer dans ce sens pour laisser les lieux de notre loisir propre pour d'autres loisirs.

### Respect des uns et des autres...

Ainsi, en parlant de loisir, nous avons retrouvé des sièges

d'affûts renversés sur nos lieux de chasse. Respectons nous, respectons nos loisirs si différents soient-ils.

Nous vous rappelons que celui de la chasse n'a pas lieu uniquement de septembre à février mais tout au long de l'année par une gestion quotidienne en apport de nourriture et en piégage afin de rétablir un équilibre que la vie moderne a déséquilibré.

Si vous avez des dégâts causés par des fouines, blaireaux et autres renards, n'hésitez pas à contacter M. François Marie au 01 34 86 30 99 ainsi que pour tout renseignement complémentaire.

### Différentes dates d'ouverture et de fermeture :

	Ouverture	Fermeture
Faisan	27 septembre 2009	17 janvier 2010
Perdrix Rouge	27 septembre 2009	17 février 2010
Perdrix Grise	27 septembre 2009	29 novembre 2010
Lièvre	27 septembre 2009	29 novembre 2010
Lapin	27 septembre 2009	28 février 2010
Cerf	27 septembre 2009	28 février 2010
Chevreuil	27 septembre 2009	28 février 2010
Biche	27 septembre 2009	28 février 2010
Daim	27 septembre 2009	28 février 2010





## L'Association paroissiale

Lors de la fête de la Saint Jean, les paroissiens ont partagé leur dîner après une messe festive. La fanfare les a accompagnés jusqu'à la Mare Gautier.

Le 3 octobre, pour le traditionnel dîner paroissial 2009, vous êtes venus nombreux. Les Léodégariens, les prêtres et les amis du secteur paroissial de tous les âges, de tous les horizons se sont retrouvés et franchement... quelle belle soirée ! Apéritif, pesée du panier (Bravo Angélique), tirage au sort pour la composition florale «Marie» (Bravo Françoise!), concours du plus beau gâteau (Bravo Dominique!), chants (Bravo les chanteurs!), excellent repas, chants, bonne humeur, rire, amitié, bonne volonté, entraide... Merci à nos prêtres... Bravo à tous !

Les horaires de messe changent cette année : tous les samedis matin, messe à 11h et le premier samedi du mois, messe à 18h30 dans l'église de St Léger.



## Moments forts

Adoration du Saint-sacrement second et quatrième mercredi de chaque mois, 20h30/21h30, contact :

Jean De Chasseval, tel : 35 46

Prière des mamans chaque lundi matin, 9h30/11h, contact :

Martina Guillard, tel : 34 05

Répétitions de chants Premier et troisième mercredi de chaque mois, 20h/22h, contact : Olivier Guillard,

tél : 34 05 **Chapelet** premier vendredi de chaque mois, 14h30/15h30, contact : Odette Friard, tél : 34 29

## Coordination, contacts

Association paroissiale :

Marie Claude Hanotaux, tél : 34 02, mail : marie-claude.hanotaux@wanadoo.fr  
Paroisse/Presbytère : 3 rue de la Treille 78490 Montfort l'Amaury,

tél : 01 34 86 01 43, mail :

paroisse-montfort-lamaury@wanadoo.fr, web : <http://montfort-catholique-yvelines.cef.fr> Correspondants village : Françoise Patrux, tél : 31 41,

mail : francoise.patrux@orange.fr, Odette Friard, tél : 34 29 Education à la foi : Agnès De Chasseval, tél : 35 46, mail : aetjdechasseval@club-internet.fr, Site Infos Locales : <http://sites.google.com/a/guillard.nom.fr/paroisse/>

## Calendrier des messes 2009/2010 à St Léger

Messes dominicales et fêtes

	samedi 5 septembre	18h30
	samedi 3 octobre	18h30
Toussaint	samedi 31 octobre	18h30
	samedi 7 novembre	18h30
	samedi 5 décembre	18h30
Noël	jeudi 24 décembre	18h30
	samedi 2 janvier	18h30
	samedi 6 février	18h30
	samedi 6 mars	18h30
Pâques	dimanche 4 avril	18h30
	samedi 1 mai	18h30
Nd de la forêt pentecôte	samedi 8 mai	18h30
	samedi 22 mai	18h30
	samedi 5 juin	18h30
Saint Jean	samedi 19 juin	18h30
	samedi 3 juillet	18h30
	samedi 7 août	18h30

## ASLE

### Association Saint-léger Environnement

Outre l'urbanisme local et les différentes directives nationales, régionales et départementales qui peuvent influencer sur notre environnement proche, et pour lesquels l'ASLE reste vigilante, en alerte et réactive, l'ensemble du bureau et tous les membres de l'association se sont particulièrement attachés à préparer et accueillir deux grands projets qui assureront au village une protection environnementale que nous souhaitons efficace :

#### Le PNR (Parc Naturel Régional)

Rappel sur le fonctionnement d'un Parc :

- Un PNR s'articule autour d'une charte sur laquelle les communes décident de s'engager pour une période de 12 ans (délibération du conseil Municipal).
- La charte d'un parc Naturel Régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.
- Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Le PNR (Parc Naturel Régional) de la Haute Vallée de Chevreuse est le premier parc à voir le jour au sein de la région Ile-de-France



## Association Jumelage

### De la Mongolie à l'Italie en passant par Turners Hill

Un hiver en Mongolie, un printemps très rock'n'd roll, l'été des mariés, l'automne romantique... cet hiver, l'association St Léger Jumelage a fait fort pour sa soirée annuelle. Avec le concours de Valérie, la très créative propriétaire du salon de coiffure de St Léger, et la participation d'une quinzaine d'ados du village, c'était un véritable dîner-défilé artistique auquel avaient été conviés les Léodégariens. Les 130 convives présents, régالés par un Chef et son épouse venus tout droit de Toscane, en perdaient leurs masques de Venise !

A peine le temps de se remettre, et les 1, 2, 3 mai ce fut une délégation de 26 habitants de Turners Hill qui rendait visite à notre village. Au programme, découverte de la ferme des Trois ponts, de l'Abbaye des Vaux de Cernay, du château de Versailles... et de notre Maison du Village, où une nouvelle soirée éblouissante les attendait.

Cette fois-ci, l'association avait fait appel à deux chanteuses -Anne Gotovsky et Emmanuelle Biscara- pour mettre en musique un dîner de gala particulièrement raffiné. Brahms, Chopin, Carmen, mais aussi un fameux « duo des chats » laissèrent sans voix Anglais et Français... enfin presque, puisque les membres de Saint-Léger-Jumelage décidèrent de monter sur scène pour interpréter à leur façon le célèbre « Stand by me » !

Mais l'année-jumelage n'est pas finie, puisque septembre se conjugue à l'italienne. Marliana (Toscane) reçoit en effet une trentaine de compatriotes impatients de découvrir ou redécouvrir cette belle région située entre Pise et Florence. Saint Léger capitale de l'Europe ? On serait tenter de le croire ! Merci en tous cas à tous ceux qui y œuvrent !

**Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Marie-Claude Verardo au 01 34 86 34 90**



en 1985. Il est aussi devenu avec le temps le plus petit parc régional français.

En 2007, dans le cadre du renouvellement de la charte, qui arrive à échéance fin 2010, la région fixe un objectif de périmètre élargi afin d'assurer sa pérennité.

Le processus d'élargissement et de renouvellement de la charte débute fin 2007.

L'ASLE, membre du conseil d'Administration de l'UAP (union des Amis du Parc), contribue à l'élaboration et la mise en place de la charte du PNR.

#### La forêt de protection

Le massif de Rambouillet et ses 25000 hectares (50% forêt domaniale, 50% forêt privée) va enfin bénéficier d'un statut très protecteur. Le classement fait l'objet d'une procédure centralisée et est prononcé par décret en Conseil d'Etat. Il crée une servitude nationale d'urbanisme et soumet la forêt à un régime forestier spécial qui entraîne une restriction de la jouissance du droit de propriété : tout défrichement est notamment interdit ainsi que toute implantation d'infrastructure.

- Pas de changement ou mode d'affectation des sols
- Aucun défrichement, aucune fouille, aucune emprise d'infrastructure publique ou privée, aucun exhaussement du sol ou dépôt
- Exception faite pour les travaux de recherche et d'exploitation par les collectivités publiques ou leurs délégataires de la ressource

en eau destinée à l'alimentation humaine ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique et qui ne modifie pas fondamentalement la destination forestière des terrains.

L'ASLE, très attachée à la préservation de l'espace boisé, a récemment été alertée sur une problématique de coupe intensive sur des parcelles gérées par l'ONF de la périphérie léodégarienne. Il semblerait que le grenelle de l'environnement favorable au développement de la filière bois puisse avoir un impact sur les objectifs d'exploitation de la forêt domaniale.

Pour continuer à préserver le caractère rural de St Léger, pour lutter contre l'ultra-urbanisation tout en restant ouvert à un développement durable et maîtrisé, pour sauvegarder le patrimoine local, nous avons besoin de vous, de votre aide et de votre soutien. Votre adhésion ou le renouvellement de votre adhésion sont essentiels à la poursuite de nos actions !

**Le Président : Olivier Faivre Duboz**

**ASLE - Association Saint-Léger Environnement**

Route Monnereau

78610 Saint-Léger-en-Yvelines

n° préfectoral 4693

info@asle.fr - tél : 01 34 86 38 85

[www.asle.fr](http://www.asle.fr)



# Culture et Loisirs

## L'association Culture et Loisirs

La conjoncture culturelle n'est pas la conjoncture économique. A l'inverse des indicateurs de croissance économique moroses, le nombre de nos adhérents a progressé !

Cette année, « Culture & Loisirs » a rassemblé 197 aficionados, soit une augmentation de plus de 11% par rapport à l'année précédente. Fort de ce succès, le bureau en profite pour céder la place à une nouvelle équipe motivée et compétente, prête à assurer le défi de la continuité, du développement et de l'innovation.

Nous ne cesserons jamais de mettre notre réussite au crédit de tous les bénévoles, les animateurs, les responsables d'activité, les bonnes volontés qui œuvrent souvent dans l'ombre, mais qui sont essentiels au bon fonctionnement des 13 activités gérées par l'association.

## Le Jeudi du Patrimoine

De la Ste Chapelle aux nymphéas de Monnet, du cimetière du père Lachaise à la résidence d'Emile Zola, des meubles précieux du musée N. de Cammondo aux maquettes du Rambolitrain et des témoignages du paléolithique aux douceurs du château de Thoiry. Voilà de quoi mettre en appétit les amoureux de Culture, d'Art et d'Histoire. Le principe : une visite par mois toujours sous la conduite d'un conférencier et pour y participer, un simple coup de téléphone au 01 34 86 34 26. Dolly se fera une joie de vous renseigner.

## Apprendre l'italien

7 élèves en pleins progrès ce qui devrait faciliter nos échanges avec la communauté de Marliana, village de Toscane, jumelé avec Saint Léger. Pour la rentrée, de nouveaux horaires : 14h30-16 h.

## Maman Bébé

Dominique MARTEAU (01 34 86 35 17) aime les enfants et ils le savent ! Elle met son sourire et sa disponibilité à leur service et ils peuvent ainsi évoluer dans un environnement ludique et sécurisé. 32 petits copains-copines ont été accueillis cette année.

## Encadrement

Bonne ambiance et travail créatif autour de Brigitte GRAND (01 34 86 33 13). Les tableaux réalisés en cours d'année seront exposés dès la rentrée à la boulangerie de Saint Léger.

## Peinture sur bois

Ambiance conviviale et chaleureuse autour de Christiane LAPEYRE (01 34 86 32 25) et d'un professeur qui met sa pédagogie au service des réalisations les plus diverses.

## La Bourse aux jouets et le Marché de Noël



Désormais incontournable, pour la 7<sup>e</sup> année consécutive les nombreux bénévoles entourant Marie-Claude VERARDO (01 34 86 34 90) ont contribué à la réussite de ce rendez vous. Ce Marché de Noël permet aux très nombreux visiteurs d'anticiper leurs achats de Noël auprès d'artisans locaux. Vous y trouverez, champagne, miel mais aussi bijoux, objets décoratifs et bien d'autres choses. Cette année 36 artisans vous y attendaient.

La Bourse aux jouets, quant à elle, propose à chacun pour un budget raisonnable de jouer les Pères Noël pour ses enfants et petits enfants. Cette année 632 jouets avaient été déposés et 405 ont été vendus.

## Couture

Un franc succès pour cette activité conduite par Marie-Pierre ALLOUCHE. Les cours adultes ont eu lieu les lundis soirs, vendredis matins et après-midi d'une durée de 2 heures chacun, et au total 30 cours.

Les élèves ont réalisé des ouvrages comme des sacs, des robes adultes et enfants, pyjamas, blouses, turbulettes, nappes, housses de coussins, pantalons, jupes, rideaux.....

Marie-Pierre a aussi organisé des stages d'adolescentes, 2 dans l'année, le dimanche, (réalisation d'un sac en tissu et d'un pantalon de pyjama)

L'année a donc été studieuse et fructueuse mais toujours dans la bonne humeur, et Florence FRANQUELIN (01 34 86 39 80) sera ravie de vous inscrire cette année.

## Les Petites Mains

Au sein de l'activité Maman-Bébé, une activité d'éveil sera proposée aux enfants de 2 à 3 ans, le lundi matin, de 10h à 11h, animée par des bénévoles, à la maison du village. C'est Sandrine Lebrun qui s'occupera de cette toute nouvelle activité.

## La Chorale

C'est Laurence GUILLOT (01 34 86 36 09) qui vous accueillera au sein de cette activité, animée hebdomadairement par un nouveau chef de chœur : Bruno Resteghini, chanteur ténor de formation, et professeur de chant.

## Poterie

La vitrine des talents » de nos apprentis potiers sous forme de grand tableau de carrelages décorés sur le thème des quatre saisons a été installée. Les adultes ont continué à apprivoiser l'argile en réalisant des objets tout au long de l'année.



Ils se sont initiés au tour de potier pour fabriquer cette année leurs premières pièces tournées (certes, pas toujours très régulières mais les débuts ne sont jamais faciles). Nous avons aussi organisé un stage de modelage ouvert à tout public. Les participants ont fait des statuettes africaines très réussies avec des touches personnelles. Comme l'année dernière, nous avons proposé les stages de poterie pour les enfants. Ces stages se sont remplis en un clin d'œil et nous espérons que nos petits potiers seront au rendez-vous aussi l'année prochaine pour continuer la découverte de différentes techniques de poterie.

Pour la rentrée 2009-2010 quelques places d'apprenti potier restent disponibles, alors si le travail de la terre et une ambiance de détente vous intéressent, contactez **Nelly Niay** au **01 34 86 32 49**.

## La Rumeur des Jardins

Activité qui a redémarré selon une nouvelle orientation. La future intervenante Evelyne Grassin se propose d'aller dans les jardins selon les saisons, pour dispenser des conseils avisés. Un échange de plantes et boutures est envisagé. Un calendrier sera proposé au forum ; la fréquence des rencontres sera 1 à 2 fois par mois, selon les saisons. Danielle Wojciekowski sera la nouvelle responsable

## OENOLOGIE

Cet atelier est incontournable. 28 participants ont suivi les 10 séances dont la moitié ont été animés par M. Didier Alix, courtier en vin. Les séances ont parcouru la France et plus encore...Sud Ouest, Rouge de Loire, et Ribera d'el Duero « Espagne ». M<sup>me</sup> Mazzara a présenté quelques vins de Sicile et certaines côtes du Rhône. Didier Canu a, quant à lui, fait découvrir des Bourgognes blancs et rouges. Sans oublier les dégustations de vins de Bordeaux et de Sauternes appréciés à leur juste valeur. **Alain BOEHRINGER (01 34 86 33 26)** est prêt à vous parler de son activité des heures durant !

## Apprendre l'anglais

Cette année encore, Helen Lhuillier a permis à 12 élèves assidus de parfaire leur pratique de la langue anglaise tout en se divertissant. Malheureusement, Helen prend une retraite bien méritée à partir de septembre. Monsieur Lawrence Warner aura la rude tâche de la remplacer. Faisons lui confiance pour continuer l'excellent travail entrepris depuis 5 ans. Marie-Claude Verardo est prête à prendre vos inscriptions au 01.34.86.34.90

## Théâtre

**Valérie Leduc**, vous connaissez ?

Les participants de son atelier théâtre, eux, la connaissent bien puisque depuis 9 ans, elle assure avec brio les cours auprès des petits, des ados et des adultes. Cette année encore, beaucoup d'exigences mais aussi de tolérance et de gentillesse de la part du professeur qui nous guide pas à pas dans cet art difficile qu'est le théâtre.



« Un été pourri »

Voilà un bon titre pour une pièce, non ?

Cela se passerait en Bretagne... ou en Corse.

On y vivrait au cœur d'un groupe d'amis qui prennent leurs vacances ensemble.

Souvenez-vous. Elle existe cette pièce puisque c'est Philippe Grand qui l'a écrite et mise en scène pour les adultes du cours de Valérie pas trop, trop débutants. Elle fut même jouée 2 fois, à St Léger et à Poigny pour le plus grand plaisir des spectateurs et aussi des 13 comédiens amateurs qui y participèrent.

A votre tour, venez rejoindre la troupe des apprentis comédiens. Venez jouer, vous éclater, vous dépasser !



Martine, ta dernière prestation est encore présente dans nos mémoires. Point de tristesse mais de l'allégresse en mémoire de ta propre joie diffuse et contagieuse.

Amicales pensées de tous ceux que tu as croisés et qui n'ont pu rester indifférents...

## Apiculture

Se grouper pour investir dans des installations de ruches, surveiller le comportement des abeilles, bon indicateur de la qualité de l'environnement, produire des produits dérivés du miel...voilà le contrat que vous propose France-Yves Marescot.

### Le Bureau :

Présidente : Sandrine LEBORGNE

Vice-présidente : Sandrine LEBRUN - 01 34 86 36 50

Trésorière : Yolande ROBIN - 01 34 86 34 47

Secrétaire : Christiane LAPEYRE - 01 34 86 32 25

Secrétaire adjointe : Monique VITTECOQ - 01 34 86 32 81

# ECOLE DE MUSIQUE



L'École de musique « les ateliers Musicaux » offre des activités d'apprentissage d'instruments (Piano, synthétiseur, guitare, basse, flûte traversière, batterie, percussions, violon, saxophone) ainsi que de l'initiation à la musique. Toujours avec une équipe de 5 professeurs expérimentés et un conseil d'administration composé d'élèves et de parents d'élèves, accompagnant les grands et les petits dans l'art de la musique.

L'école de musique privilégie la musique d'ensemble en groupes ou en ateliers, tant il est vrai qu'apprendre la musique c'est surtout apprendre à jouer avec les autres. Chaque élève progresse à son rythme avec la possibilité de participer à une audition de fin d'année et à des ateliers d'ensemble.

Les professeurs consacrent une demi heure ou quarante minutes à chaque élève. La formation à la théorie musicale et enseignement du solfège sont intégrés au cours d'instruments.

L'école propose de manière facultative du perfectionnement en théorie musicale et solfège.

L'école de musique propose depuis un an des séances d'Eveil Musical le

mercredi pour les petits. Cette activité est une initiation à la musique par le jeu et l'écoute. Adaptée aux enfants de 4 à 7 ans, réalisée en séances de 45 mn, en petits groupes.

L'année 2008/2009 s'est déroulée avec deux nouveaux professeurs, M. Dorian Perotin pour le piano et claviers et M. Daniel Decrauze pour la guitare et basse.

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration travaille en totale adéquation avec les adhérents au développement du fonctionnement démocratique et participatif de l'association, en améliorant la communication, la structure et la transparence de la gestion d'école de musique.

Courant 2009, l'association a obtenu de la Direction Départementale Jeunesse et Sport de Versailles un agrément Jeunesse Education Populaire. Cet agrément labélise les associations à vocation éducative et culturelle sur la base de principes de bon fonctionnement, reconnaissant ainsi notre association « Les Ateliers Musicaux – Ecole de Musique » pour la qualité de ses activités et de sa gestion.

L'année s'est clôturée par l'audition, très riche en qualité avec une bonne présence des élèves et de parents ; ainsi que par la participation à différentes animations dont la fête de la St Jean de Saint Léger le 21 juin 2009.



Concert du 14 mars 2009



Concert du 18 avril 2009



Audition du 31 mai 2009

[www.ateliersmusicaux.fr](http://www.ateliersmusicaux.fr) - [info@ateliersmusicaux.fr](mailto:info@ateliersmusicaux.fr) - 06 74 71 61 11

## Judo au féminin saison 2008/2009



La saison 2008-2009 aura été marquée par une augmentation importante du nombre de féminines parmi nos adhérents. En effet, on se rapproche des 50%, ce qui ne s'était jamais produit depuis la création du Club, avec une proportion plus importante chez les babies, poussins et adeptes de la préparation physique. Cela faisait partie de nos objectifs depuis plusieurs années et nous en sommes donc très satisfaits!

Comme chaque année, bon nombre de nos judokas s'est retrouvé sur des podiums lors des inter-clubs et des compétitions fédérales départementales, régionales et nationales (plusieurs

participations aux championnats de France cadets, juniors et seniors). Belle performance des deux équipes seniors engagées cette année pour le département, l'une d'elles termine 2ème et l'autre 5ème. Il est intéressant de noter que la plupart des judokas de ces deux équipes s'entraîne ensemble depuis l'enfance, ce qui permet d'y trouver une vraie cohésion et un bel esprit d'équipe.

Eliot Séné, titulaire en équipe de France de judo (malentendants) participa début septembre aux DEAFLYMPICS (équivalent des jeux para-olympiques) qui se sont déroulés à TAIWAN. Vice-champion olympique, il en a rapporté une magnifique médaille.

Le cours de préparation physique du jeudi soir ouvert aux non judokas voit augmenter son succès saison après

saison. Il est vrai qu'on y retrouve, dynamisme, bonne humeur, courbatures assurées et un renouvellement constant au fil des séances et des années.

La saison s'est clôturée par un cours commun durant lequel les plus petits ont partagé le tatami avec les plus grands (souvent beaucoup plus grands!), suivi pour le cours du jeudi d'une sortie pique-nique en forêt où chacun s'est rendu en choisissant son mode de déplacement, rollers, vélos, chaussures de running, patinette... L'essentiel était de se retrouver et de partager un bon moment...et beaucoup de moustiques!!!

Les cours ont repris le 7 septembre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Bonne saison sportive 2009-2010 à tous.

Le bureau

**L'année n'a pas été de tout repos** sur le plan organisationnel car nos deux professeurs de danse nous ont «abandonnés» pour quelques mois, le temps de donner naissance à deux superbes bébés. Elles ont été brillamment remplacées par Charlotte Félix (danse classique) et Estelle Bellego (modern jazz).

Malgré ces changements, les cours ont été assurés presque normalement et nous avons réussi à organiser la «journée tonique» en fin d'année qui a été un vrai succès : randonnée, pique-nique partagé par les randonneurs et autres adhérents de l'association, présentation des petits gymnastes (parcours d'athlétisme et de gymnastique), et en bouquet final, spectacle de danse classique et modern jazz.

Comme chaque année, la journée était ouverte à tous. Les prestations ont été à l'image de la qualité des enseignements proposés et de la bonne humeur qui règne durant les cours. Un grand merci à tous nos professeurs pour avoir su monter un tel spectacle en si peu de temps : les compliments des participants et les ovations des spectateurs étaient leur plus belle récompense !!!

Nos remerciements se tournent aussi vers les adhérents pour leur fidélité et leur motivation tout au long de l'année, particulièrement visibles à l'occasion de cette belle jour-

née. Merci enfin à toutes les bonnes volontés toujours disponibles quand nous en avons besoin.



**SAINT-LEGER  
TONIC**



Quelques changements ont eu lieu au sein du bureau : Frédérique Lloret, (secrétaire) et Patricia Marescot (vice-secrétaire) laissent leurs places à Evelyne Grassin et Gaëlle Asanovic respectivement. Un grand merci à Frédérique et à Patricia pour leur engagement et leur travail au bénéfice de tous, ces dernières années, et bienvenue à Evelyne et à Gaëlle à qui je souhaite toute l'énergie et le courage nécessaires.

De nouvelles activités de danse seront proposées l'an prochain en plus de celles déjà existantes : danse africaine ? danse de salon ? salsa ? rock ?...

Alors tous à l'écoute, à ses chaussons, et rendez vous au forum des associations.

Présidente | Martina Guillard 06 13 61 22 57 | [martina@guillard.fr](mailto:martina@guillard.fr)  
Trésorière | Marie-Françoise Sella 01 34 86 37 78 | [mf.sella@wanadoo.fr](mailto:mf.sella@wanadoo.fr)  
Secrétaire | Evelyne Grassin 01 34 94 41 29 | [evelyne.grassin@laposte.net](mailto:evelyne.grassin@laposte.net)





## Entente Sportive foot-ball Saint Léger | Poigny | Les Bréviaires

Nous avons engagé, pour la saison 2008-2009, 9 équipes dans différents championnats départementaux dans les catégories suivantes : débutants (3), poussins (1), benjamins (1), 13 ans (1), 15 ans (1), seniors (1) et vétérans (1).

Nous avons un total de 121 joueurs licenciés, 9 dirigeants, 1 éducateur fédéral, 4 éducateurs et 1 arbitre officiel. Ce qui nous fait un total de 136 licenciés.

Nous avons eu le plaisir de recevoir deux jeux de maillots de la part de la société de l'aménagement de l'espace vert de Mr Laurent Breton pour les catégories Débutants et Poussins et par la société de l'univers de la fenêtre pour la catégorie seniors. La société Recofat nous a offert du matériel pédagogique pour les entraînements de nos jeunes joueurs.

En conclusion, nous sommes heureux de l'évolution de notre école de football depuis sa réouverture il y a 5 ans, avec au moins une équipe par catégorie d'âge de 5 ans à 16 ans. Les résultats ne sont pas encore au rendez-vous mais ne sauraient tarder. Très bon parcours de nos vétérans en championnat qui montent pour la septième année consécutive (1ère division de district) et bien sûr de nos seniors qui sont remontés suite à leur descente en 2006-2007 et qui se sont maintenus en finissant 4ème en 1ère division du dimanche matin.



## L'Association Arts et Médiations,

10, route du perray 78610 Saint-Léger en Yvelines

M<sup>me</sup> Caroline Piacentino, présidente

Coralie Grangeot & Virginy Mathieu-Mayas intervenantes

Informations : coralie.grangeot cr alicedsl.fr



Cette année fut la deuxième pour notre association et pour l'activité des Arts plastiques à Saint Léger. Avec deux groupes de 7 à 10 ans.. le vendredi de 17h00 à 18h30 et les plus de 11 ans (adultes et ados ensemble), le vendredi de 18h30 à 20h00 où nous avons réuni, en tout une quinzaine d'adhérents . Nous espérons toucher plus d'adhérents l'an prochain et sollicitons les 4-6 ans pour nous rejoindre sur un nouveau créneau à définir!

Virginy Mathieu Mayas, artiste peintre installée dans notre région, assure régulièrement la rencontre entre la peinture et les enfants de l'atelier et Coralie Grangeot, artiste intervenante et art-thérapeute, accompagne les ados-adultes dans leur pratique personnelle. Pour les enfants, ce sont de joyeuses rencontres qui se font grâce aux arts plastiques, avec, par exemple, le collage selon Matisse, la découverte des arts primitifs ou encore l'utilisation des perles dans une création ludique et haute en couleurs ! Créativité, imagination et comment acquérir des notions artistiques en jouant seraient les principes de cet atelier ! L'utilisation des différentes techniques pratiquées par les enfants sont le fusain, la craie, les pastels secs et à l'huile, l'acrylique, la cire et les pigments, l'aquarelle. Dans l'initiation à la couleur et aux effets de matières : gommage, grattage, empreintes, impressions, relief, peinture avec éponge, avec tissu, mélangée à l'exploitation des caches et de pochoirs. Les thématiques saisonnières, ou un travail sur les animaux tels que les chevaux et les oiseaux sont très riches et selon l'inspiration, ces sujets peuvent être abordés de mille façons... La diversité des différents supports utilisés comme le carton, la toile de lin, la cagette, le bois, l'ardoise, la tuile propose de multiples découvertes à venir...

Pour les ateliers ados-adultes toutes les techniques du dessin et de la peinture sont abordées : l'ombre et la lumière, le tracé, la perspective, la notion de composition sur des thèmes différents et très variés avec l'introduction de la peinture à l'huile. Plusieurs séances sur chaque sujet pour les grands, (pas d'atelier pendant les vacances scolaires - sauf des stages sur demande!) Toutes les notions essentielles en dessin et peinture sont approfondies

Le dessin au fusain, à la mine de plomb pour exprimer des sensations, l'énergie... Le travail de la matière, l'épaisseur de la peinture acrylique, sa texture, son application au couteau, le travail au chevalet. Nous regardons le travail des artistes du 19ème et du 20ème siècle et cherchons à saisir leurs particularités... L'utilisation du lavis. des encres de couleur, l'aquarelle, le papier épais et granuleux, sec ou mouillé, chacun va trouver son espace de création en s'inspirant des tendances artistiques.

Pour la rentrée, création à partir du collage et de l'assemblage ainsi que la peinture gestuelle sur de grands formats avec la projection de la peinture avec des brosses, des pailles...

Les résultats sont époustouffants !

# Les Chemins de la Musique, un aperçu des manifestations de l'année 2008/2009



Samedi 6 décembre, ce fut d'abord le Téléthon à Gambais en collaboration avec le cours de danse de Maud Fouchet, Ici, Jules, Corentin et Valentin, Puis vint le samedi 31 janvier avec le Concert des professeurs à Orgerus. Philippe notre professeur de batterie avec son groupe Fuzz II anima la soirée. Isabelle professeur de piano, Arnaud professeur de guitare et Rémi professeur de saxophone et clarinette participèrent également à cette soirée,

Le dimanche 5 avril arriva et ce fut l'audition des élèves à St Léger. Rémi au piano, Bethsabée à la guitare avec Caroline au chant et Juliette au violoncelle.

Et l'année se termina avec la fête de la musique à Orgerus. Samedi 20 juin était réservé aux musiques actuelles. En haut, Clémence et Amélie, José, Christian, Jérémy, Stéphanie, François. Et dimanche 21 juin une audition de musique classique termina l'année. En bas, un quatuor de guitare Christian, Paule, Danielle, Sylviane et un trio flûte, piano, violoncelle avec Valérie, Kirsty et Marie.

## Nos cours à St Léger pour l'année 2009/2010

Pour l'année 2009/2010, voici un résumé de nos cours avec en photo les professeurs qui les animent.

Lundi ou mercredi : cours de piano avec Laure,

Mardi et samedi : cours de guitare avec Christian.

Mercredi : cours de violoncelle et de musique d'ensemble classique avec Olivier (qui sait aussi tenir son instrument à l'endroit).

Jeudi cours de culture musicale et piano avec Françoise.

### Pour nous contacter et tout savoir sur nos cours :

Téléphone - 06 72 13 43 01

Mail - [lescheminsdelamusique@club-internet.fr](mailto:lescheminsdelamusique@club-internet.fr)

Site - <http://lescheminsdelamusique.club.fr>





## Imagine La vie côté court à SLY

Sur le court N°1, refait à neuf, il fait beau ce dimanche. En face de moi, l'étang de la mare Gautier est survolé par quelques oies sauvages. La brise légère qui fait bruir la forêt ajoute sa douce note à la magie de l'instant.

Avant de commencer notre partie, Marc me fait remarquer que nous pouvons distinguer l'organe subtil de l'Horace Casse Bolas à tête argenté. Sur le court « Evelyne Joubert », son chant mélodieux nous informe qu'il est toujours à la recherche de son Graal. Pendant plus de deux heures, nous échangeons la balle jaune et quelques commentaires sur le jeu produit. Ce n'est que du plaisir après une semaine de dur labeur.

Non ! Ce n'est pas de la publicité pour t'enjoindre à t'inscrire à l'USY Tennis de Saint Léger mais de véritables instants vécus et encore je n'ai pas parlé des joyeux banquets gaulois organisés lors de nos petites fêtes du tennis.

Tout le monde peut pratiquer le tennis, du tout jeune au moins jeune et du novice à l'expérimenté, il y aura toujours quelqu'un de ton niveau pour jouer.

Norbert Rampolla, le président de la Ligue de Tennis des Yvelines, est venu inaugurer les dernières réalisations du club (la réfection du court N°1 et la création du mini Tennis). Il aura pu voir également le magnifique éclairage qui nous permet de jouer à la nuit tombée et apprendre que depuis cette année nous disposons de courts couverts au Perray en Yvelines que nous partageons avec Auffargis, Le Perray et Les Bréviaires.

Norbert aime à rappeler que le tennis est le premier sport des Yvelines en nombre de pratiquants. C'est aussi l'activité associative la plus pratiquée à Saint Léger. Inscrite dans 9 catégories en championnats interclubs (9/10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans, 2 équipes senior femme, 2 équipes senior homme, senior +35 femme, senior +35 homme), l'USY de Saint Léger a terminé ses compétitions en 2ème ou 3ème place de ses poules hormis une 4ème place pour l'équipe 2 homme mais qui aura tout de même gagné 2 rencontres cette année.



Comme dans toute association, la vie de ce club n'est possible que par les efforts des bénévoles qui donnent de leur temps pour le plaisir de tous. Il est donc juste de remercier Zabeth, Frédérique, Véronique, Evelyne, Jean Robert, Christine, François, Olivier et Pascal mais également Xavier, notre excellent professeur de tennis, estimé de tous ses padawans.

Ce Publi-reportage pour notre association ne pourrait être clos sans un « special thanks » à l'amère Denis, notre président, une vedette celui-là mais qui mérite notre confiance.

Toutes les infos sur le club (tarifs, école de tennis, compétitions, événements, tournoi interne,...) sont disponibles sur notre magnifique site web créé par Olivier : <http://usy.free.fr>

A bientôt sur les courts,

Pascal Le Roy



## Saint Leger Sauvetage

<http://saint-leger-sauvetage.blogspot.com/>

Pour sa deuxième année d'existence, l'association Saint Léger Sauvetage propose dès la rentrée de Septembre, des entraînements en sauvetage côtier (loisirs et compétition) et secourisme les samedis matin de 09H00 à 11H00 sur la base de loisirs des Etangs de Hollande.

L'association proposera également, à partir du mois d'octobre 2009, des Formations aux Premiers Secours tout public et professionnels

- PSC 1 : premiers secours civiques - niveau 1 (Nouvel AFPS).
- Revision PSE1 : Premiers secours en équipe niveau 1.
- BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatiques.

Xavier PATUREL Fondateur de l'association Saint Leger Sauvetage Maître Nageur Sauveteur - BEESAN Gardien de la Paix - Police Nationale



**SAINT-LEGER SAUVETAGE**

**S.L.S.**

Découvrez le Sauvetage Sportif  
Loisirs - Compétitions

Formations aux premiers secours  
PSC1 - BNSSA - PSE1....

Les Samedis matin de 09H00 à 11H00  
**- ETANGS DE HOLLANDE -**

<http://saint-leger-sauvetage.blogspot.com/>



Pour en savoir plus  
Pascale Bayssat  
06 14 46 48 23

## Sport et Santé en pleine Forme à «La Forestière»!

Bravo aux adhérents de sport et santé qui ont participé avec entrain à la manifestation La Forestière au mois de mai dernier!

Les filles de sport et santé, facilement reconnaissables avec leur tee shirts violet et or, étaient là dès 9h30 pour l'échauffement collectif dirigé par leur coach Pascale Bayssat.

Puis une partie d'entre elles a pris le départ du parcours de 13 kms, vivement encouragées par les autres! Tout le monde s'est retrouvé pour un stretching après la course.

S'oxygéner, faire de la gym, courir en pleine nature ou se détendre avec un cours de pilates, sport et santé vous propose de retrouver en toute sécurité le plaisir de bouger!

La reprise des cours a eu lieu le samedi 12 septembre

## Deux nouvelles associations sont nées en 2009

### L'association Saint Léger Western

Sa vocation est de faire partager le plaisir de la pratique de la DANCE COUNTRY dite danse en ligne.

L'avantage de la COUNTRY est qu'il n'est pas nécessaire, contrairement à la danse dite de salon, d'avoir un ou une partenaire. La danse en ligne se pratique seul (e) mais au sein d'un groupe effectuant les mêmes pas. Ce qui crée une convivialité et une complicité sans égal entre les danseurs.

On danse aussi bien sur des rythmes de tango, de valse, de rock, comme de twist ou de slow.

Autre différence fondamentale : chaque musique a sa propre chorégraphie. C'est-à-dire que chacun fait travailler sa mémoire tout en s'amusant et en pratiquant une activité parfois assez physique. Il n'y a cependant pas de limite d'âge.

Cela fait de la danse COUNTRY un loisir idéal pour se vider la tête et rencontrer des gens toujours très sympathiques. Le tutoiement est de rigueur. Alors à bientôt sur les DANCES FLOORS. Présidente : Colette Jeannin 01 34 86 39 77



### collectif Sauvons nos arbres

Rejoignez la toute nouvelle association pour la protection de nos arbres !

Récemment créé, le collectif Sauvons nos arbres, a pour objet de veiller à la préservation du patrimoine forestier ramboliteau et plus particulièrement sa

partie domaniale en s'attachant au respect des arbres, en promouvant une sylviculture raisonnée, respectueuse de la biodiversité, des paysages et de l'accueil réservé aux usagers de la forêt. Il s'inscrit dans une vision à long terme de préservation de nos espaces boisés en droite ligne avec la décision de classement de la forêt de Rambouillet en forêt de protection et son inclusion dans le périmètre du PNR.

C'est parce que nous sommes nombreux à être désespérés de voir disparaître nos chênes par centaines lors de coupes drastiques que nous avons décidé d'agir en vue de leur préservation.

La forêt de Rambouillet est une forêt périurbaine qui accueille 11 millions de visiteurs par an et qui en conséquence se doit de rester préservée d'une sylviculture intensive. Classée en forêt de protection, elle se doit de protéger son patrimoine forestier, sa biodiversité, ses arbres, et le bien-être de ses usagers.

**Pour nous rejoindre :** Collectif Sauvons nos arbres  
6 rue de la Mairie - 78610 Saint Léger en Yvelines  
Marie-Luce Townsend - Vice-présidente

**Contact :** Marie Bard 06 76 04 65 14

[www.sauvonsnosarbres.org](http://www.sauvonsnosarbres.org) - [contact@sauvonsnosarbres.org](mailto:contact@sauvonsnosarbres.org)

## Une autre nouveauté...

### Les Plumes de Saint-Léger et un café littéraire

Le 8 février 2009, le Café Littéraire des Plumes de Saint Léger a réuni trois auteurs Léodégariens à l'auberge Le Chêne Pendragon pour une séance de Dédicace parrainée par la Municipalité :

**Jean Orizet** - grand prix de poésie de l'Académie Française - avec son œuvre poétique *Le regard et l'énigme*, édition Melis et son roman *L'attrapeur de rêve*, édition Melis. **Marylène Bellenger** avec le *Guide de la France avec des enfants*, Collection Convergence, et *Initiation au Bouddhisme pour les enfants*, édition Casterman, et **Michèle Sébal** - organisatrice de l'événement - avec son roman *Miel des lunes*, édition Glyphé, et son essai *Comprendre l'adolescence pour en gérer les crises*, édition Vuibert.

Dans une ambiance très conviviale, les auteurs ont dédié leurs ouvrages et proposé des moments de lecture à un public nombreux et attentif.



### Vous avez de 6 à 22 ans ? Vous aimez la poésie ?

« Les plumes de Saint Léger »  
vous proposent un concours  
doté de nombreux prix.

### Concours de poésie Les Plumes de Saint-Léger

organisent un concours de poésie ouvert à tous les jeunes du village de Saint-Léger en Yvelines, de 6 à 22 ans, sur le thème de

« Sur la toile »

*La libre interprétation de ce thème est laissée à chacun (Internet, d'araignée, de peintre, de cinéma...)*

Les candidats devront présenter un texte dans l'une des catégories d'âge :  
6/11 ans, 12/15 ans et 16/22 ans.

La forme du poème est laissée libre : rimée ou non, régulière ou irrégulière,  
rap, slam...

Les illustrations sont les bienvenues.

Les textes devront être rédigés sur papier libre de format A4, en polices Times  
New Roman 12 ou Verdana 12.

Ils devront être envoyés par mail, par courrier, ou déposés en Mairie,  
à l'attention des **Plumes de Saint Léger**,  
**au plus tard le 11 mars 2010.**

Le vote d'un jury composé de professionnels  
de la littérature, ainsi que le vote des habitants de Saint-Léger détermineront  
les gagnants.

Les résultats seront proclamés lors d'une **Causerie Littéraire** qui aura lieu le  
**dimanche 11 avril 2010** dans la salle du conseil.  
Divers prix seront attribués.

**A vos plumes !!!**

Renseignements auprès de Madame Frédérique Lloret en Mairie,  
ou au 06-72-91-50-36



**collect-if** pour la lutte contre le **CANCER**

ensemble collectons les **ifs**

lors de la taille des haies et des arbustes faites le Geste Utile du Tri Sélectif des végétaux, avant qu'ils ne prennent la direction de la déchèterie.

**NE JETEZ PLUS vos branches d'if**  
... elles soignent ...

**collect-if** vient sur place les chercher **GRATUITEMENT**

ces branches d'if (Taxus baccata) permettent l'hémisynthèse du *Taxotère* molécule d'intérêt majeur, puisqu'elle est utilisée dans la fabrication des médicaments **CONTRE LE CANCER** ...



préparat-ifs



act-ifs



pensez-ifs



expédit-ifs

du 15 mai au 15 octobre

nous collectons toutes les quantités, en FRANCE, BELGIQUE, SUISSE, et dès votre appel, **collect-if** se charge dans les 24 à 72 heures de l'enlèvement **GRATUIT** !

alors **Pensez-if !**

en nous appelant au : **02.35.23.21.26**

Z.I. du Fort- rue du Fort 27460 Igoville - France  e-mail : if-france@collect-if.net

le weekend

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse vous propose : Une bonne idée de promenade et visite en famille


en Vallée de Chevreuse

# Château de la Madeleine

à 40 minutes de Paris  
**forteresse médiévale**  
surplombant la Vallée de Chevreuse et

## Maison du Parc naturel régional

Entrée libre - Ouvert du mercredi au dimanche,  
Renseignements : 01 30 52 09 09



**Maison du parc**

Château de la Madeleine  
Chemin Jean Racine - 78472 Chevreuse cedex  
Tél. : 01 30 52 09 09 - Fax : 01 30 52 12 43  
accueil@pnr-chevreuse.org  
www.parc-naturel-chevreuse.fr

## Naissances

- | Nathan Villemant, né le 21 janvier 2009
- | Ian Guillard, né le 26 janvier 2009
- | Ema Boizard, née le 17 février 2009
- | Jules Sarlange, né le 16 mars 2009
- | Noella Nedelec, née le 13 avril 2009
- | Aude Gruel, née le 6 mai 2009
- | Carmen Martin, née le 25 juillet 2009
- | Isaac Lowe, né le 14 août 2009
- | Louis Langouet, né le 18 août 2009
- | Sophia Goujon, née le 19 août 2009
- | Nils Madelain-Fenal, né le 20 août 2009
- | Shona Lerichard, née le 26 août 2009
- | Pauline Paturel, née le 31 août 2009
- | Adèle Lerat, née le 5 octobre 2009

## Mariages

- | Charles-Henry Tranie et Delphine Voillemot, le 11 avril 2009
- | Antoine Giuntini et Marie-Cécile Clerc, le 6 juin 2009
- | Romain Viana et Delphine Marie, le 4 juillet 2009
- | Christophe Granjus et Sandra Lapeyre, le 4 juillet 2009
- | Christophe Simaëys et Julie Sorel, le 25 juillet 2009

## Décès 2009

- | André Landemarre, le 8 janvier 2009
- | Marie Charbonnier veuve Py, le 17 janvier 2009
- | Jean-Claude Heurdier, le 29 janvier 2009
- | Martine Valois épouse Lenglet, le 22 mars 2009
- | Suzanne Lorant veuve Pierson, le 2 mai 2009
- | Max de Chambourcy-Metayer, le 16 septembre 2009
- | Gilbert Fenal, le 14 septembre 2009
- | Henri Millier, le 26 octobre 2009



*Nous adressons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.*

### Pré-plainte en ligne

## La pré-plainte en ligne

### Expérimentation dans les Yvelines

Vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation, d'une escroquerie de vos biens commis par un auteur inconnu et vous disposez d'un accès Internet : connectez vous au site de pré-plainte en ligne <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>.

Dès votre pré-plainte effectuée, les services de police ou de gendarmerie (selon votre lieu d'habitation) vous contacteront pour vous proposer un rendez-vous (selon vos disponibilités) qui permettra d'enregistrer votre plainte.

Les avantages de la pré-plainte :

- gain de temps pour la victime qui, de son domicile, remplit le formulaire,
- choix du lieu de confirmation de la plainte et de l'horaire du rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie.

**Il est important de veiller à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.**

Seule la signature du document au commissariat ou à la gendarmerie vaut dépôt de plainte.

## Le passeport biométrique est arrivé...

Vous devez vous rendre dans l'une des communes ci-dessous :

Bergenville	Les Mureaux	Rambouillet
Beynes	Limay	Rosny-sur-Seine
Bonnières-sur-Seine	Maisons-Lafitte	St-Arnoult-en-Yvelines
Chatou	Mantes-la-Jolie	St-Germain-en-Laye
Conflans-Sainte-Honorine	Mantes-la-Ville	St-Rémy-lès-Chevreuse
Elancourt	Maurepas	Sartrouville
Houdan	Montfort-Lamaury	Trappes
Houilles	Montigny-le-Bretonneux	Triel-sur-Seine
La Celle-St-Cloud	Noisy-le-Roi	Velizy-Villacoublay
Le Chesnay	Pleisis	Versailles
Le Pecq	Poissy	Viroflay

**Les pièces à fournir sont toujours les mêmes :**

- ancien passeport,
- justificatif de domicile,
- 2 photos,
- acte de naissance (+ celui du parent qui dépose le dossier pour les mineurs),
- timbres fiscaux (89 € pour les majeurs, 45 € pour les mineurs de 15 à 17 ans et 20 € pour les mineurs de moins de 15 ans)
- + éventuellement jugement de divorce, déclaration de perte ou de vol.

## Sécurité | Quelques recommandations de la gendarmerie

### MESURES À PRENDRE

- Eclairer votre jardin en l'équipant de détecteurs de présence
- Equipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue...) de barreaux de sécurité
- Renforcez toutes vos portes (serrure trois points de sûreté, porte blindée...) et équipez votre porte d'entrée d'un entre-bailleur pour connaître votre visiteur
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs ou la poubelle...
- Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.

### PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez un de vos voisins ou une personne de confiance et indiquez lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites...
- Faites relever le courrier régulièrement ; ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres !
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effractions.

N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects.

**COMPOSEZ LE 17** Un renseignement anodin peut être recoupé par un autre appel et aider les enquêteurs.

